

Compte de résultat

		30/06/2022	30/06/2021
		12 mois	12 mois
	France		
Ventes de marchandises	363 265	363 265	343 202
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	772	772	791
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	364 038	364 038	343 993
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		306	15 219
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 051
Autres produits		50	274
PRODUITS D'EXPLOITATION		364 393	363 538
Achats de marchandises		171 272	155 126
Variation de stock		(2 101)	1 568
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		50 440	41 939
Impôts, taxes et versements assimilés		2 902	1 888
Salaires et traitements		91 982	83 538
Charges sociales du personnel		18 420	12 168
Cotisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations			
- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux provisions :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			199
- pour risques et charges			
Autres charges		313	257
CHARGES D'EXPLOITATION		333 229	296 684
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 165	66 854

Compte de résultat

	30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 165	66 854
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 501	1 185
PRODUITS FINANCIERS	1 501	1 185
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	1 501	1 185
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	32 666	68 038
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 900	10 875
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	365 894 338 129	364 722 307 559
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 766	57 163
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 501	1 185

Bilan actif

	30/06/2022			30/06/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)	1 143		1 143	1 143
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 715		1 715	1 715
ACTIF IMMOBILISE	2 858		2 858	2 858
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 510		9 510	7 409
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 390	199	1 191	2 022
Autres créances	329 992		329 992	264 094
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 086		59 086	90 744
Charges constatées d'avance	397		397	388
ACTIF CIRCULANT	400 375	199	400 176	364 658
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	403 234	199	403 035	367 516

(1) dont droit au bail	1 143	1 143
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan passif

	30/06/2022	30/06/2021
Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
RESERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	275 641	218 477
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	27 766	57 163
Subventions d'investissement Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	304 507	276 741
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	33	3
Emprunts et dettes financières divers	11 574	11 574
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 258	26 439
Dettes fiscales et sociales	48 663	52 760
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	98 528	90 776
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	403 035	367 516
Résultat de l'exercice exprimé en euros et centièmes	27 765,94	57 163,31
(1) Dont dettes à moins d'un an	98 528	90 776
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	33	3

Annexe légale

Etats financiers au **30/06/2022**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **403 035** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **365 894** euros et un total **charges** de **338 129** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **27 766** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de l'exercice n'est intervenu au cours de l'année.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, prévues par le règlement ANC 2014-03 modifié.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes d'évaluation et de présentation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

3. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à un droit au bail non amortissable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées d'un dépôt de garantie.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagements en matière sociale

Les engagements de retraite ne présentent pas un caractère significatif.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement						
	Autres	1 143					1 143
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 143					1 143
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 715					1 715
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 715					1 715
TOTAL		2 858					2 858

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

30/06/2022

Total des Produits à recevoir		1 501
Autres créances		1 501
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	<i>1 501</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			397
Assurances		183	
Frais de personnel		155	
Redevances		60	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			397

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000	1,00	1 000
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000	1,00	1 000

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Pour grosses réparations Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	199			199
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	199			199
	TOTAL GENERAL	199			199
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Total des Charges à payer		43 188
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		33
<i>Intérêts courus à payer</i>	33	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 653
<i>Fourn. - Fact. non parvenues</i>	3 653	
Dettes fiscales et sociales		39 502
<i>Provision congés à payer</i>	9 074	
<i>Charges soc./congés à payer</i>	1 859	
<i>Cotisations gérant à payer</i>	28 141	
<i>Impôts et taxes à payer</i>	428	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 715		1 715
	Clients douteux ou litigieux	219	219	
	Autres créances clients	1 171	1 171	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 700	5 700	
	Taxes sur la valeur ajoutée	739	739	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	321 674	321 674	
	Débiteurs divers	1 879	1 879	
	Charges constatées d'avances	397	397	
	TOTAL DES CREANCES	333 494	331 779	1 715
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	33	33		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 258	38 258		
	Personnel et comptes rattachés	14 090	14 090		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 228	33 228		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	714	714		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	630	630		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 574	11 574		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	98 528	98 528		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		11 574			

Effectif moyen

Etat exprimé en euros

30/06/2022

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés	4	
	Ouvriers		
	TOTAL	4	

4AS FLEURS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : RD 906 - Avenue Marguerite Puhl Demange
54150 VAL DE BRIEY
RCS VAL DE BRIEY 798 701 488

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 27.766 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	27.766 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 303.407 euros.	

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 :

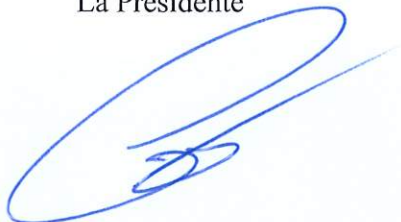
. 100.000 euros, soit 100 euros par titre.

dont dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70.000 euros

dont dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30.000 euros

Certifié conforme

La Présidente



4AS FLEURS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : RD 906 - Avenue Marguerite Puhl Demange
54150 VAL DE BRIEY
RCS VAL DE BRIEY 798 701 488

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 DECEMBRE 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux,
Le 16 décembre,
A 14 heures 15,

La société FILOR, Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, ayant son siège social 7 rue Camille Durutte à 57070 MEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro R.C.S. METZ 503 143 539,

Représentée par sa Présidente, la société 4 AS FINANCES, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 7 rue Camille Durutte à 57070 MEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro R.C.S. METZ 533 854 469,
Elle-même représentée par son Président, Monsieur Stéphane PIGUET,

Associée unique de la société 4AS FLEURS,

En présence de la société 4 AS FINANCES, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 7 rue Camille Durutte à 57070 MEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro R.C.S. METZ 533 854 469,
Représentée par son Président, Monsieur Stéphane PIGUET,

Présidente non associée de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

La Société 4 AS FINANCES, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022 ont été adressés à l'associée unique.



II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance des rapports de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 27.766 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	27.766 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 303.407 euros.	

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 :

. 100.000 euros, soit 100 euros par titre.
dont dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70.000 euros
dont dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30.000 euros

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique.

SP

QUATRIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'associée unique approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et sa Présidente non associée, savoir :

- . La société 4AS FINANCES a perçu de la part de la société 4 AS FLEURS, pour la période du 1.7.2021 au 30.6.2022, la somme de 12.000 €, hors taxes, au titre des prestations de services administratifs qu'elle lui rend,
- . La société 4AS FINANCES a perçu de la part de la société 4 AS FLEURS, pour la période du 1.7.2021 au 30.6.2022, la somme de 6.000 €, hors taxes, au titre de la rémunération de ses fonctions de direction,
- . La société 4 AS FINANCES a perçu au 30 juin 2022 de la part de la société 4AS FLEURS la rémunération au taux de 0,48 % de son compte courant d'associée dans ladite société pour un montant de 1.501 €,
- . Le compte courant d'associée de la société 4AS FINANCES dans la société 4 AS FLEURS est débiteur de -320.173 € au 30 juin 2022, à la suite des avances de fonds consenties aux sociétés du groupe.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique décide de fixer la rémunération allouée à la Présidente à un montant de 6.000 euros, hors taxes, au titre de ses fonctions de direction, pour l'exercice en cours, qui sera clos le 30 juin 2023.

L'associée unique décide que cette rémunération s'appliquera également aux exercices ultérieurs, par exercices complets de 12 mois et ce, jusqu'à nouvelle décision de sa part

En outre, l'associée unique confirme que la société 4 AS FINANCES pourra continuer à prétendre, pendant toute la durée de son mandat, au remboursement, sur justificatifs, des frais exposés dans le cadre de ce mandat.

L'associée unique décide aussi d'approuver le versement à la société 4AS FINANCES d'un montant de 12.000 euros, hors taxes, au titre des prestations de services administratifs qu'elle rend à la société, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et jusqu'à nouvelle décision de sa part.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société FILOR
La société 4AS FINANCES
Monsieur Stéphane PIGUET

